



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 22 juin 2026**

**90 élus présents (103 en exercice, 7 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**SYNDICAT MIXTE DE L'ILL : DÉSIGNATION COMPLÉMENTAIRE DES  
REPRÉSENTANTS DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION AU COMITÉ  
SYNDICAL (2026/170C/5.3.3)**

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI est obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre en application de la loi MAPTAM de 2014. En février 2018, le Conseil d'Agglomération a décidé de transférer cette compétence au Syndicat Mixte de l'Ill en y adhérant pour l'ensemble du périmètre concerné.

Ce syndicat intervient à l'échelle du bassin versant de l'Ill dans le Haut-Rhin afin de prévenir les inondations, gérer les cours d'eau et assurer une gestion durable de la ressource en eau. Il exerce des missions liées à l'aménagement des bassins, à l'entretien des cours d'eau, à la défense contre les inondations et à la protection des milieux aquatiques, ainsi que des actions complémentaires comme la gestion des eaux pluviales, la lutte contre l'érosion, la protection des ressources en eau, la gestion des ouvrages hydrauliques, la surveillance des milieux aquatiques et l'animation des politiques de l'eau.

Ses statuts, approuvés en janvier 2026, fixent une représentation basée sur la population pour les EPCI (un délégué par tranche de 5 000 habitants), sur le principe d'un délégué par commune pour les compétences hors GEMAPI et d'un délégué par canton pour la Collectivité européenne d'Alsace. Chaque délégué dispose d'une voix et ne peut représenter plusieurs membres.

Le comité syndical compte 82 membres et 141 représentants répartis entre les EPCI (dont Mulhouse Alsace Agglomération est majoritaire avec 32 représentants), les communes (dont 9 sur le territoire de m2A) et la Collectivité européenne d'Alsace.

Lors du Conseil d'Agglomération du 14 avril 2026 (délibération 2026/43C), les élus communautaires ont procédé à la désignation des 64 représentants de m2A (32 titulaires et 32 suppléants). Toutefois et conformément aux règles de représentation au sein d'un même syndicat, un élu ne peut y siéger qu'au titre d'un seul mandat (communal ou intercommunal dans le cas présent). Or, les élus suivants se trouvent dans cette situation :

- M. Claude BUCHMANN, suppléant
- M. Alain COUCHOT, suppléant
- Mme Lara MILLION, suppléant
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT, suppléant
- M. Alain SCHIRCK, titulaire
- M. Loïc SCHUBNEL, suppléant
- M. Hubert ZUMBIHL, titulaire

Par ailleurs, suite à la démission de M. Loïc MINERY du conseil municipal de Mulhouse, il perd de fait sa qualité de conseiller communautaire.

Il convient, par conséquent, de procéder aux remplacements de ces élus.

Il est ainsi proposé de désigner, en substitution :

<p>COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE L'ILL</p>	<p>32 titulaires</p>	<p>Francine AGUDO-PEREZ Olivier BARYS Arnaud BUCHER Philippe D'ORELLI Francis DUSSOURD Malvine FREY Nathalie FREY Anne GERHART-GROH Bertrand GRIESSMANN Frédéric GUTHMANN Dominique HABIG Jean-Paul JULIEN Hajar KADIRI Philippe LALLEMANT Anne LAUMOND Estelle LAVOUÉ Jérôme LINHER Pierre LOGEL Danièle MIMAUD Peggy MIQUÉE Mathieu NICO Loïc RICHARD Fabien RICHART Alessandro RIGONI Jean-Claude SCHILLING <b>Alain SCHIRCK</b> <b>Olivier BARYS</b></p>
---	----------------------	--

		<p>Corine SIMON          Christophe STEGER          Marie-Madeleine STIMPL          Antoine VIOLA          Christine WOLF          Hubert ZUMBIHL</p>
	<p>32 suppléants</p>	<p>Thibaut BENABID          Benoit BUFFET  <del>Claude BUCHMANN</del>  <b>Maxe PASQUIERS</b>  <del>Alain COUCHOT</del>  <b>Delphine GHELLI</b>          Angélique DELAPORTE          Philippe DUVERNOIS          Olivier ERHARD          Christian FAWER          Boubaker FETTIS          Francis GIRARD          Francis GRIENENBERGER          Philippe GRUN          Patrick HELL          Antoine HOMÉ          Anne-Sophie LANDIÉ          Mélanie MARCHANT          Frédéric MARQUET  <del>Lara MILLION</del>  <b>Marie HOTTINGER</b>  <del>Loïc MINERY</del>  <b>Thiébaud WEBER</b>          Paulette MONGIN          Pierre PINTO          Patrick RIETZ          Christelle RITZ          Maité RUGIERO          Brigitte Birçik SACARD          Annouar SASSI          Christine STUDER  <del>Jean-Luc SCHILDKNECHT</del>  <b>Michel RIES</b>  <del>Loïc SCHUBNEL</del>  <b>Dominique SCHREIBER</b>          Serge SCHUELLER          Fatou SISSOKO          Sarah ZEHRI</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération approuve les désignations au Comité syndical du syndicat mixte de l'Il de :

- en qualité de délégué titulaire : Olivier BARYS
- en qualité de délégué suppléant :
  - o Delphine GHELLI
  - o Marie HOTTINGER
  - o Maxe PASQUIERS
  - o Michel RIES
  - o Dominique SCHREIBER
  - o Thiébaud WEBER

Abstentions (2) : Pierre PINTO et Christelle RITZ (représentée par Pierre PINTO).  
Ne prennent pas part au vote (2) : Delphine GHELLI et Thiébaud WEBER.

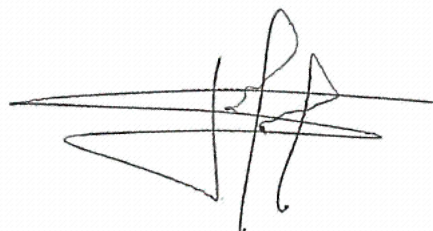
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN